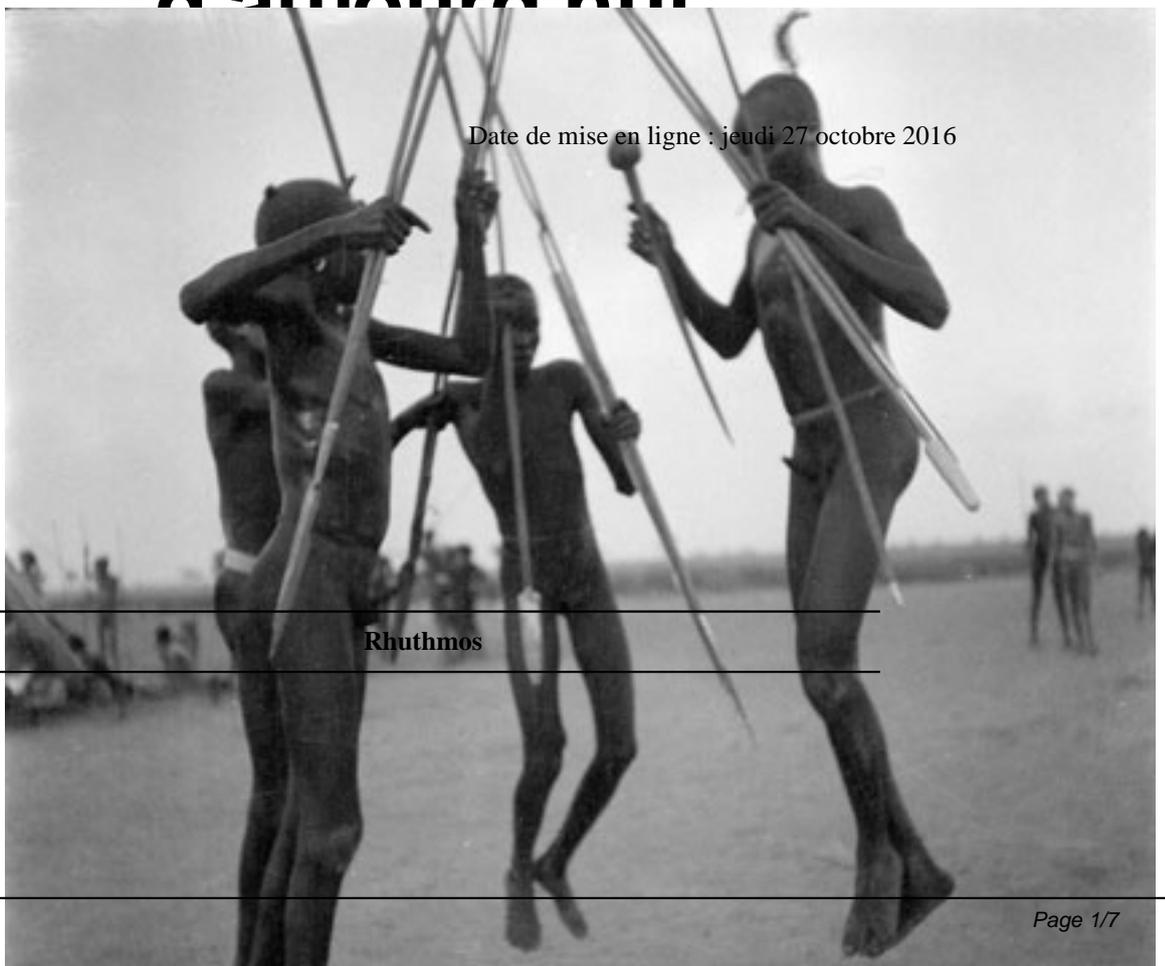


Extrait du Rhuthmos

<http://www.rhuthmos.eu/spip.php?article533>

# Une prison à l'épreuve du temps. Temporalités carcérales d'hier et d'aujourd'hui

Date de mise en ligne : jeudi 27 octobre 2016



---

Rhuthmos

---

*Manuela Ivone P. da Cunha est professeur à l'Universidade do Minho, CRIA-UM (Portugal) et chercheur associé à l'IDEMEC (France). Nous la remercions de nous avoir autorisé à reproduire ce texte déjà paru dans S. Humbert, N. Derasse & J.-P. Royer (dir.), La prison, du temps passé au temps dépassé, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 143-153.*

Nous avons souvent tendance, notamment dans les rencontres scientifiques qui font du temps leur protagoniste, à parler de différents types de temps - le temps de la nature, le temps de la montre, le temps cyclique, le temps progressif, et ainsi de suite [1]. De telle sorte qu'une notion qui commence par être un simple raccourci descriptif, une étiquette pratique qui peut avoir quelque pertinence analytique (ex. Lévi-Strauss, 1962 ; Leine, 1997), se détache de son usage original et devient une ontologie, finissant par gagner une existence propre ou par acquérir dans nos raisonnements une réalité qu'elle n'avait pas auparavant. Comme s'il y avait, réellement, différents types de temps.

En utilisant ici l'expression le temps « carcéral », je ne manquerai pas de faire moi aussi de même, mais on peut penser ici à Alfred Gell, qui prenait toujours soin de préciser que « le temps est toujours le même, mais c'est de différentes manières qu'il devient important dans les affaires humaines » (1992 : 315).

La prison est un excellent exemple pour vérifier la justesse de cette précision. Nous savons bien que le temps de la prison n'est pas d'une espèce différente de celui du monde libre. Mais il nous semble que, là-bas, il n'apparaît pas de la même manière. Quand une sentence est exprimée en mois ou en années de privation de liberté, le temps est plus qu'un aspect de la vie recluse. Il se confond avec elle, avec les processus qui prennent place en son cours.

Mais si le temps prend ce relief en prison, il en vient aussi à son tour à mettre plus en évidence les logiques de l'expérience carcérale. C'est pour cela qu'examiner la façon dont il est vécu et représenté en prison constitue une voie fondamentale pour comprendre la réclusion elle-même. Je propose ici de montrer, à partir de deux périodes de travail de terrain dans la principale prison pour femmes au Portugal (le *Estabelecimento Prisional* de Tires, de 1987 à 1989 et en 1997), comment une transformation dans la relation au temps met en évidence une profonde mutation dans la nature de la prison contemporaine.

Lors de mon premier passage à Tires, la rupture avec l'extérieur représentait une donnée inévitable de la réclusion. Les murs de la prison matérialisaient une frontière sociologique et symbolique très marquée. Et ceci d'abord parce qu'être prisonnier voulait dire se trouver séparé de l'univers des relations extérieures. Pour qui y entrait, la prison représentait donc un vide social. Mais devenir prisonnier s'accompagnait aussi d'un stigmate qui mettait en cause l'identité personnelle et sociale antérieure (Cunha 1994).

Or la relation avec le temps exprimait de façon très claire cette rupture avec l'extérieur. Si l'on considère la période de temps que représente la durée de la peine, les prisonnières en parlaient comme d'une « interruption » - une interruption dans un parcours de vie -, indiquant ainsi une discontinuité par rapport au passé et au futur. Comme s'il s'agissait d'une parenthèse, la durée de la peine était perçue en tant qu'« un temps à part ». Cette expression était d'ailleurs interchangeable avec une autre, tout aussi courante dans le discours des prisonnières lorsqu'elles s'exprimaient sur la prison : « un monde à part » (Cunha 1995). Comme si, à l'occasion d'un changement d'endroit, le temps s'immobilisait. Se trouvait ainsi poussée à l'extrême une relation d'homologie entre les dimensions de l'espace et du temps constatée dans plusieurs contextes culturels (Szamosi, 1986 ; Shirley Ardener, 1993 : 6-8).

De la même façon, le passé et le futur étaient alors des réalités temporellement et spatialement bien délimitées. Par « passé » et « futur » les détenues se référaient toujours, respectivement, aux périodes antérieure et postérieure à leur incarcération. Ces mots ne servaient jamais à situer les événements compris dans la durée de la détention. La peine de prison était alors perçue comme un présent immobile, un temps suspendu dans la longue durée. Ce «

temps à part » était donc coupé du passé et du futur, de la même façon que les murs de la prison coupaient celle-ci de l'espace extérieur. On pourrait dire que dans le présent représenté par les détenues il n'y avait pas de résidus du passé, ni d'éléments émergeant du futur. C'est là la perception qui prévalait lors de mon premier travail de terrain, et qui est récurrente en de nombreuses situations classiques de réclusion pénale. Il se trouve pourtant qu'un retour à Tires dix années plus tard allait me mettre devant une situation très différente. Entre les diverses altérations qui s'étaient entre temps opérées dans le profil de la population incarcérée, on remarquait un changement assez significatif. Il s'agit de réseaux de parenté et voisinage plus ou moins vastes qui ont commencé à se transposer du monde extérieur vers l'intérieur de la prison. C'était donc des réseaux carcéraux préconstitués, c'est à dire que ces prisonnières se connaissaient avant, que leurs vies étaient entrelacées par ces liens préalables. Or, d'habitude on suppose qu'en prison la règle est précisément l'opposé, autrement dit que les prisons combinaient des vies plus ou moins au hasard.

Je ne vais pas m'arrêter ici sur les raisons de cette transformation. Ce qu'il importe de souligner est le fait que ces réseaux d'interconnaissance préalable ont modifié de diverses manières la vie en réclusion (voir Cunha 2002 ; 2007). Tout d'abord parce que, lorsqu'elles deviennent prisonnières, ces personnes ne sont plus extirpées de leur monde social. D'importants segments de ce monde sont transférés avec elle. En ce qui concerne cet aspect, la prison cesse donc d'être un monde à part. Il était inévitable que ceci ait des conséquences sur la façon qu'a eu le temps de prendre du relief dans le quotidien carcéral. Pour les prisonnières insérées dans ces réseaux de parenté et de voisinage, les idées d'interruption et de séparation ne sont plus associées à la prison, sauf dans la limite du fait qu'elles véhiculent, très concrètement, l'obstacle que la réclusion représente pour la résolution de problèmes à l'extérieur, soit parce qu'elle retarde la résolution de ces problèmes, ou encore parce qu'elle en cause de nouveaux. Mais, de fait, la séparation spatiale a cessé d'entraîner la perception d'*un temps à part*. Ceci signifie que les représentations de la temporalité ont cessé d'être liées, comme c'était le cas auparavant, à la spatialité.

En second lieu, le « passé » n'équivaut plus à « l'extérieur » et il est devenu pour cela une réalité temporelle incluse dans la durée de la peine. Quant au futur tel qu'il était imaginé - et toujours placé, comme je l'ai précisé, dans la post-réclusion à€", il a cessé d'être ce domaine irréel dans lequel se projetaient les fantaisies les plus improbables, comme si par magie la vie allait se transformer pour le mieux lors de la sortie. Le futur a commencé au contraire à être pris comme un ensemble de possibilités plausibles qui sont enracinées dans le présent [2]. Il en est ainsi parce que les référents du futur, comme ceux du passé, en sont venus à faire partie de la prison. C'est à dire que la relation *intra-muros* avec les membres de la famille, les amis et les voisins - une relation qui est antérieure à la réclusion et se prolonge au-delà d'elle - imprime constamment un sens de « réalité » qui ne permet pas de grandes fantaisies quant au futur. Il existe un plus grand sens du concret, les plans pour le futur sont plus modestes. La même continuité reposant sur des réseaux d'interconnaissance pré-carcéraux qui atténue la frontière entre l'intérieur et l'extérieur de la prison est donc aussi celle qui induit une continuité entre le passé, le présent, et le futur.

Dix ans plus tôt, lors de ma première recherche, la durée de la peine apparaissait comme un temps figé, un présent épais, non progressif. Il est évident que pas une seule prisonnière ne doutait du passage du temps, et cette certitude, comme il semble aller de soi, leur était indispensable. Mais les divers processus qui se développaient dans le laps de temps de l'incarcération n'étaient pas intégrés dans la durée personnelle de chacune, ils n'étaient pas investis de sens - d'où la notion d'un temps perdu. Les événements qui avaient lieu au cours de la détention n'avaient pas une qualité cumulative dans l'autobiographie des détenues et ne faisaient même pas l'objet d'une organisation chronologique. C'était comme s'ils se dissolvaient, indistincts, dans l'horizon temporel de la réclusion. De plus, l'illusion d'un présent éternel, d'un temps cristallisé, était renforcée par l'écoulement indifférencié de la durée de l'emprisonnement, qui était faite de séquences répétitives de faits et d'actions, ce que Gell (1992 : 25) appelle un « non-changement diachronique ».

Cependant, bien que ce « non-changement diachronique » contribuât à rendre moins saillant le passage du temps, ce n'était pas uniquement la nature répétitive de la temporalité carcérale qui nourrissait les représentations locales d'un temps cristallisé. On observe aussi des existences routinières dans le monde libre, où aussi bien le temps de

travail que le temps de loisir peuvent s'avérer tout aussi monotones. Pourtant, en liberté ces temps relèvent d'ordres distincts entre eux et ont un sens que leurs succédanés étaient alors loin de reproduire, comme d'ailleurs l'avait remarqué Erving Goffman (1968 : 47-54) à propos des institutions totales. À Tires, la différence qualitative entre la période de travail et la période de loisir s'atténuait : elles étaient toutes deux incluses dans une même logique punitive. C'était d'ailleurs avec une relative indifférence qu'était accueillie la sonnette indiquant la fin de la première et le début de la deuxième.

Lors de mon deuxième travail, l'extrême régularité des jours n'avait pas cessé d'être rythmée par un horaire réglementé jusque dans les moindres détails. Mais la monotonie de ces rythmes minutieux ne dominait plus les représentations de la temporalité carcérale qui la donnaient auparavant comme un présent suspendu et vide. C'est que le sens du quotidien carcéral se construit maintenant dans le prolongement du quotidien pré-carcéral et non plus en opposition à lui. C'est à dire que la régularité des rythmes institutionnels est dorénavant reléguée à un second plan par les parents et amis, par les protagonistes de la vie réelle et non par de simples codétenues, lesquelles auparavant étaient vues comme des relations temporaires, circonscrites à la réclusion et dénuées de signification.

Je ne m'arrête pas sur le fait que ces relations pouvaient elles aussi être subordonnées à la mensuration du temps. La durée de la détention était prise en compte comme atout ou comme handicap, au même titre que d'autres critères, dans la décision d'entamer une relation d'amitié avec une codétenue ou de s'y investir fortement : une prisonnière purgeant dix ans de réclusion éviterait autant que possible de se lier d'amitié avec une autre qui serait condamnée à une courte peine. En jouant ce rôle dans la sociabilité, le temps était ainsi réifié à l'extrême : d'une dimension, il passait à être un recours et une valeur.

Dans le contexte pénitentiaire le calendrier n'était en effet que système de mesure, notation d'une durée qu'on ne comptabilisait que pour estimer le temps perdu, que personne ne vous rend, ou celui qui reste à faire jusqu'à la libération.

Or il est vrai que le calendrier est, en tout contexte, un instrument de mesure du temps. Cependant, dans un contexte carcéral classique, les journées tendent à se succéder, indistinctes, même si l'une d'elles est un jour d'anniversaire. Il n'y a pas de « jours personnels ». C'est un temps désincarné, non-vécu, le temps homogène du calendrier. Ceci nous conduit alors à une autre question : comment était périodisé le temps à Tires ? Lors de mon premier passage, dans les années 1980, et au contraire de ce qui se passera la deuxième fois, cette périodisation était engendrée essentiellement par des processus carcéraux et, dans cette mesure, était spécifique à la prison.

Dans les clichés relatifs à l'univers pénitentiaire, les jours se traduisent par des traits non datés gribouillés sur le mur de la cellule, à la façon du calendrier de Robinson Crusoé. Or à Tires des années 80, ce mode d'inscription du temps n'était pas commun, pas plus sur les murs que dans les agendas. Si les jours restaient des unités calendaires importantes en elles-mêmes, leur succession n'était pas notée de façon séquentielle, l'une après l'autre, trait après trait - les prisonnières me disaient que si elles le faisaient elles « deviendraient folles ». Quant aux mois et aux années, ils ne représentaient pas des unités de périodisation saillantes. La totalité de la peine n'était pas décomposée en de telles périodes, mais plutôt en quarts, en moitiés, en deux tiers. Ces fractions correspondaient à des moments à partir desquels les détenues avaient la possibilité de faire la demande d'une sortie temporaire, de l'accès à un régime carcéral plus ouvert, ou d'une liberté conditionnelle, par exemple. Les semaines, ou plutôt les week-ends, continuaient en prison à être des marqueurs saillants du cours de l'existence. Cependant ils ne conservaient pas cette qualité en tant qu'unités « données » de mesure du temps et de sa progression, mais parce qu'ils étaient les seuls moments périodiques « personnalisés ». Les week-ends étaient en effet le moment des visites prévu par le règlement et le contact hebdomadaire avec la famille et les amis rythmait ainsi la durée. Pour les détenues qui ne les recevaient pas, l'illusion d'*un temps à part*, d'un éternel présent, leur pesait encore plus. Pour celles qui avaient le plus de chance, le contact hebdomadaire avec famille et amis rythmait, d'une certaine façon, cette durée. D'ailleurs, l'impact de ces événements dans la scansion du temps ne se limitait pas aux moments où ils survenaient. Ils étaient plutôt les points culminants d'une progression qui se déroulait tout au long de la semaine

précédente, pour décroître au long de la semaine suivante : pendant les journées qui les précédaient, les détenues se concentraient dans leur anticipation, se préparant à son avènement (ce qu'elles allaient dire, comment elles s'habilleraient, ce qu'elles demanderaient qu'on leur apporte lors de la visite suivante) ; pendant les jours qui les suivaient, la visite résonnait encore, étant commentée, revue, remémorée. Les visites produisaient ainsi dans la temporalité l'« effet accordéon » remarqué, entre autres, par Cohen et Taylor (1974 : 99).

Par conséquent les seuls moments périodiques qui entrecoupaient de façon marquante pour les détenues l'homogénéité du régime temporel de la prison étaient précisément des points calendaires articulés sur le monde extérieur et ancrés en lui. Ainsi, c'était par le biais de la répétition des visites, et non en elle-même, en tant qu'unité de temps du calendrier, que la semaine constituait une périodisation pertinente de la vie dans la prison.

Le même se passait avec d'autres événements, comme les fêtes de Noël, par exemple. Ces occasions, qui signalent des moments célébrés aussi à l'extérieur, permettaient l'entrée de fragments du monde extérieur dans la prison, notamment grâce aux artistes de variétés qui venaient s'y produire ou parce qu'étaient alors autorisés des comportements réservés à la vie en liberté, comme la consommation de boissons alcooliques. Les fêtes, de même que les visites, introduisaient ainsi une discontinuité dans la durée carcérale qui, à ces moments-là, ne représentait plus « un temps à part ».

À présent, c'est à dire dix ans plus tard, fêtes et visites continuent à être des moments importants, mais elles le sont de la même façon que des événements de ce type sont appréciés à l'extérieur. S'il est vrai qu'elles restent cruciales dans la vie carcérale, d'un autre côté elles ne président plus à la périodisation du temps, car elles ne constituent plus les seuls ponts avec le monde *extra-muros*. Aujourd'hui, la vie en prison n'est plus centrée sur le quotidien carcéral et la relation *intra-muros* avec parents, amis et voisins prolonge la vie pré-carcérale.

Or c'est précisément sur cette base qu'est venue se créer aussi une continuité avec les modalités pré-carcérales de perception et de périodisation du temps. Les prisonnières s'expriment, certes, sur la dureté de la longueur de leur peine. La peine est toujours dure. Mais les détenues n'envisagent plus celle-ci comme un éternel présent ou, si l'on veut, ce « présent » peut paraître « éternel » parce qu'il est long, mais non pas parce qu'il serait non-progressif. La présence de parents, amis et voisins semble avoir ainsi introduit dans la temporalité carcérale une perception de « changement diachronique ». En tout cas, ce sens de la diachronie est bien plus manifeste aujourd'hui que ce n'était le cas dans le passé. C'est aussi pour ceci que les usages et les lectures du calendrier dans la prison convergent maintenant avec ceux de l'extérieur.

De fait, parallèlement au découpage de la peine en quarts, moitiés et tiers - une segmentation qui se maintient aujourd'hui - toutes les unités calendaires demeurent aussi pertinentes qu'à l'extérieur, au contraire de ce qui se passait avant. Jours, semaines et années font désormais couramment partie du vocabulaire utilisé dans la prison. Et de même que se transporte du monde libre le calendrier « objectif », qui continuera à marquer le temps dans la prison, ce calendrier préserve en outre les marques « subjectives » que chaque détenue lui aura imprimées avant la réclusion. Par exemple, les anniversaires célèbrent certains jours « personnels » et sont fêtés par les parents, amis et voisins sans qu'il soit nécessaire de les annoncer. Ceci ne se passerait pas avec n'importe quelles codétenues, lesquelles, évidemment, ne connaissent pas la signification de ces dates. En somme, les événements et rythmes inscrits dans le calendrier carcéral n'ont pas oblitéré le calendrier non-carcéral ; ils coexistent maintenant avec lui.

Tout ceci permet de tirer quelques conclusions. Hier comme aujourd'hui, le temps est perçu comme un problème central de la vie carcérale. Simplement cette centralité ne s'impose pas pour les mêmes raisons. Le problème commun réside dans le fait qu'aussi bien autrefois que maintenant on pense non pas que le temps est trop rare (c'est ce qui se passe à l'extérieur) mais, au contraire, qu'il y en a trop. Cependant, dans le passé, les détenues trouvaient le temps en prison problématique parce qu'il leur semblait en déphasage par rapport à la temporalité du monde extérieur. Revenant à ce propos à ce que disait Gell, la distinction pertinente ne concerne pas tant différents «

concepts de temps », mais plutôt différentes conceptions du fonctionnement du monde. Certaines sociétés (que d'aucuns ont qualifié de « sociétés froides » ou « au temps cyclique ») pensent que le monde, tout en tournant, demeure le même. D'autres, au contraire, croient qu'il n'arrête pas de changer (les sociétés dites « chaudes » ou « au temps historique »). Mais les unes comme les autres, quelle que soient leur vision du cours du temps, sont parfaitement conscientes de ce que le monde tourne, c'est à dire que le temps passe.

Transposant cela dans la prison, le problème des prisonnières que j'ai connues dans le passé est qu'elles vivaient d'une certaine façon en simultané dans ces deux régimes de perception. Le temps leur paraissait cristallisé parce que les processus qui se déroulaient dans la prison étaient répétitifs. Mais elles savaient que, à l'intérieur de la prison aussi bien qu'à l'extérieur, le monde continuait à tourner et que, à l'extérieur, le monde changeait à mesure que le temps passait. Comment allait se passer les retrouvailles avec la famille, les amis, le travail ? Les détenues savaient que ce n'est pas sans conséquence qu'elles vivaient - ou pensaient vivre - de façon « statique » dans un monde « dynamique ».

Ces deux moments parallèles et dont les rythmes étaient différents, encore que se développant dans une même durée, se trouvaient reliés dans la conscience des détenues. Mais le déphasage entre eux faisait que pour elles le temps apparaisse comme une menace, ou au moins une menace plus tangible que dans le monde libre. Ceci a désormais cessé d'être vrai pour la plupart d'entre elles. Parce que de la même manière que la présence de parents, amis et voisins est venu instiller un sens de diachronie dans l'expérience de la vie carcérale, elle a aussi synchronisé la temporalité carcérale avec celle du monde libre. Au travers de ces réseaux pré-carcéraux, la notion d'une progression interne et externe a commencé à converger. Et puisqu'elle ne représente plus *un temps à part*, la prison a cessé d'être vue comme une suspension de la trajectoire personnelle. Les événements qui prennent place dans le cours de la détention intègrent la ligne continue de la chronologie de la vie. C'est ainsi en grande partie parce que les relations externes, pré-carcérales, ne sont pas interrompues par la détention et que les relations « internes » ne cesseront pas avec elle. Ces relations progressent dans le cadre de la prison, comme elles le font à l'extérieur, et elles connaissent des développements qui prolongent le passé et se répercuteront dans le futur.

## Références Bibliographiques

Adam, Barbara : 2005, « Futures in the Making : Social Theory Perspectives and Methodological Dilemmas », in Araújo, E (org.). *O Futuro Não Pode Começar*, NES-UM : Braga : pp. 47-59.

Araújo, Emília : 2005, « O Conceito de Futuro », in Araújo, E (org.). *O Futuro Não Pode Começar*, NES-UM : Braga : pp. 1-45.

Ardener, Shirley : 1993, « Ground Rules and Social Maps for Women : An Introduction » in S. Ardener (ed.), *Women and Space : Ground Rules and Social Maps*, Oxford, Berg : pp. 1-30.

Cohen, Stanley ; Taylor, Laurie : 1974, *Psychological Survival. The Experience of Long Term Imprisonment*, New York, Vintage Books.

Cunha, Manuela P. da : 1994, *Malhas que a Reclusão Tece. Questões de Identidade numa Prisão Feminina*, Lisboa, Cadernos do Centro de Estudos Judiciários.

Cunha, Manuela P. da : 1997, « Le Temps Suspendu : Rythmes et Durées dans une Prison Portugaise », *Terrain*, n. 29:pp. 59-68. Cet article est [accessible ici](#).

Cunha, Manuela P. da : 2002, *Entre o Bairro e a Prisão : Tráfico e Trajectos*, Lisboa, Fim de Século.

Cunha, Manuela P. da 2007 : « Les liens du trafic : parenté, voisinage et genre dans des narcomarchés », in M. Kokoreff, M. Péraldi et M. Weinberger (orgs.), *Économies criminelles et mondes urbains*, Paris, PUF : pp. 109-119.

Gell, Alfred : 1992, *The Anthropology of Time. Cultural Constructions of Temporal Maps and Images*, Oxford, Berg.

Goffman, Erving : 1968 [1961], *Asiles. Études sur la Condition Sociale des Malades Mentaux*, Paris, Minuit.

Lévi-Strauss, Claude : 1962, *La Pensée Sauvage*, Paris, Plon.

Levine, Robert : 1997, *A Geography of Time : On Tempo, Culture, and the Pace of Life*, New York, Basic Books.

Szamosi, Géza : 1986, *The Twin Dimensions. Inventing Time and Space*, New York, McGraw-Hill.

---

[1] Je remercie la Wenner-Gren Foundation for Anthropological Research (Gr. 6099) qui a financé une partie de cette recherche. Cet article reprend deux publications sur ce sujet (2002, 2004) et se place en miroir à une autre, concernant une enquête de terrain précédente dans la même institution (Cunha, 1997).

[2] Pour un inventaire critique des notions de futur voir Araújo (2005) et Adam (2005).